



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
« ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2025, ANALYSE ET ÉVALUATION

13 janvier 2026



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
« ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

Contacts : Mail : adrafinfos@gmail.com Tél : +243823846783 ou +243 970878338 Avenue de la libération, quartier Kalubwe, commune de Lubumbashi, ville de Lubumbashi, province du Haut-Katanga/RDC

Table des matières

1. Synthèse ADRAF	3
Vision	3
Objectif général	3
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ALIGNÉS AUX AXES STRATÉGIQUES	3
1. Autonomisation économique des femmes et entrepreneuriat	4
2. Promotion et protection des droits des femmes et des enfants	4
3. Transition énergétique, changement climatique et protection de l'environnement	4
4. Gouvernance des ressources extractives	4
5. Agriculture durable et sécurité alimentaire	4
2. Fonctionnement des organes	4
2.1. Assemblée Générale (AG)	5
2.2. Conseil d'Administration	6
2.2.1. Composition	7
2.3. Comité exécutif	7
2. ACTIVITÉS DE GOUVERNANCE	8
2.1. Assemblée Générale Extraordinaire (février 2026 – bilan 2025)	8
Nouveaux membres admis :.....	8
3. ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES 2025	9
3.1. Renforcement des capacités et formation	9
3.2. Recherche et études.....	9
3.3. Appui logistique et opérations terrain.....	9
4. RÉSULTATS OBTENUS	9
5. SITUATION FINANCIÈRE 2025	9
5.1. Budget global	9
5.2. Principales dépenses	10
5.3. Observations	10
6. PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (2025)	10
7. PERSPECTIVES 2026-2027	10
8. BUDGET ANNUEL DES ACTIVITES PAR THEMATIQUE (2026)	10
9. Analyse	11
10. Conclusion	11



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
 « ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

1. Synthèse ADRAF

Action Durable pour les Ressources Naturelles Africaines (ADRAF) est une organisation non gouvernementale de droit congolais spécialisée dans la bonne gouvernance des ressources naturelles en Afrique. A travers ses actions, ADRAF affirme son engagement à soutenir une exploitation des ressources naturelles juste, responsable, durable et inclusive pour le développement socio-économique et la réduction de la pauvreté des populations africaines. Elle prône notamment la paix, l'égalité et le respect de l'environnement et des droits des femmes et des enfants, ainsi que leur autonomisation économique.

En fin 2016 et 2017, l'organisation a fonctionné en informel comme un groupe de réflexion. En 2018, ADRAF/ASBBL a été formellement fondée par trois anciens bénéficiaires du « 4ème session de l'Université d'été sur la gouvernance des industries extractives en Afrique francophone », un programme du Centre d'Excellence pour la Gouvernance des Industries Extractives en Afrique Francophone (CEGIEAF), avec le soutien de Natural Resource Governance Institute (NRGI).

Vision

La vision de ADRAF est d'avoir une Afrique avec une gestion durable, participative des ressources naturelles où tout citoyen, toutes les femmes africaines vivent en paix, avec dignité et dans la justice économique et environnementale.

Objectif général

Contribuer à la réduction des inégalités économiques entre les hommes et les femmes, à la gestion durable et participative des ressources naturelles et à la protection des écosystèmes, tout en s'assurant que leur exploitation apporte des bénéfices substantiels aux Etats et aux populations africaines.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ALIGNÉS AUX AXES STRATÉGIQUES



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
« ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

1. Autonomisation économique des femmes et entrepreneuriat

Promouvoir l'autonomisation économique, la résilience et l'entrepreneuriat des femmes à travers le développement d'activités génératrices de revenus durables, l'accès aux ressources productives et le renforcement des capacités techniques et entrepreneuriales.

2. Promotion et protection des droits des femmes et des enfants

Renforcer la protection et la promotion des droits fondamentaux des femmes et des enfants, en luttant contre toutes les formes de discrimination et de violence, et en favorisant leur participation active aux processus de développement et de gouvernance.

3. Transition énergétique, changement climatique et protection de l'environnement

Contribuer à l'élaboration et à la promotion de politiques et pratiques durables visant à lutter contre le changement climatique, notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la lutte contre la déforestation et la préservation des écosystèmes (sols, eau, biodiversité).

4. Gouvernance des ressources extractives

Renforcer la gouvernance transparente et inclusive des ressources naturelles en améliorant l'accès, la compréhension et l'utilisation de l'information relative à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), ainsi qu'à la gestion des revenus issus des secteurs minier et forestier.

5. Agriculture durable et sécurité alimentaire

Promouvoir des systèmes agricoles durables et résilients, notamment à travers l'agroécologie, afin d'améliorer la sécurité alimentaire, de renforcer les moyens de subsistance des communautés locales et de réduire les impacts environnementaux liés aux systèmes alimentaires.

Stratégie : pour réaliser ses objectifs, ADRAF se propose trois approches stratégiques ci-dessous :

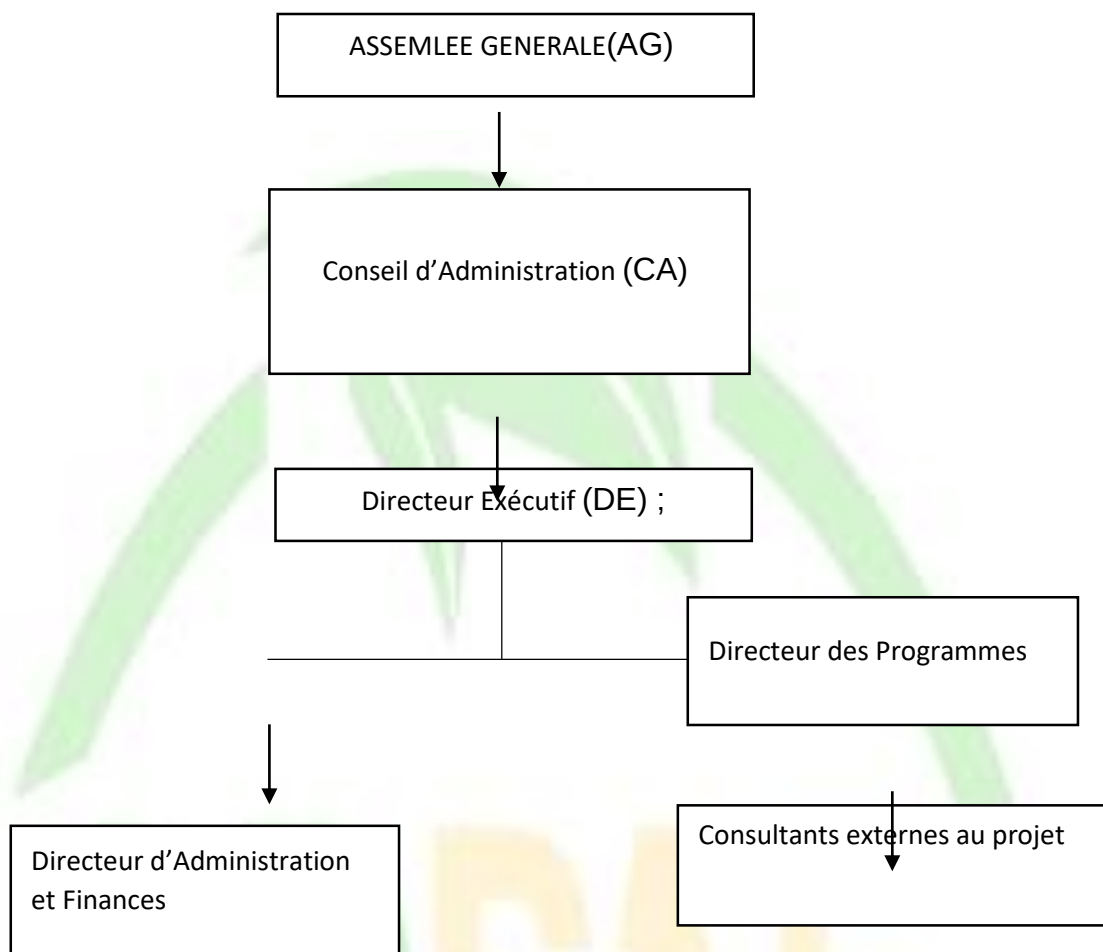
1. Le renforcement des capacités des organisations locales et des institutions publiques intervenant dans la gouvernance du secteur des ressources naturelles ainsi que la protection de l'environnement et des écosystèmes ;
2. La recherche basée sur le monitoring des obligations légales et des impacts de décisions publiques ainsi que ceux relevant de l'exploitation des ressources elles-mêmes sur des collectivités ou les communautés locales ;
3. Le plaidoyer attendu comme la planification et la réalisation d'actions qui fondent la transformation des politiques, des attitudes et des pratiques en faveur d'une meilleure gestion des ressources naturelles.

2. Fonctionnement des organes



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
« ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

Selon l'Article 10, des statuts, l'Action Durable pour les Ressources naturelles en Afrique (en sigle ADRAF) est constituée de trois organes de travail notamment.



2.1. Assemblée Générale (AG)

Attributions :

- L'Assemblée Générale est l'organe suprême de délibération ;
- Elle donne les grandes orientations de politique générale de l'organisation ;
- Elle reçoit les rapports des activités et des finances de l'année ainsi que le plan d'action de l'année à venir qu'elle passe en revue, discute et approuve par quitus de bonne gestion ;
- Elle élit le Directeur Exécutif au suffrage universel direct ;



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
« ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

- Elle se réunit en session ordinaire une fois l'an sur convocation du comité Exécutif représenté par le Directeur Exécutif ;
- Elle peut également être convoqué en session extraordinaire deux fois au maximum au cours d'une année.
- L'Assemblée générale est composée principalement de tous les membres effectifs de l'organisation.
- Les membres des représentations prennent part aux délibérations de l'Assemblée Générale à travers leurs délégués.
- L'Assemblée peut s'organiser en commission ad hoc pour traiter les différents points inscrits à l'ordre du jour de la session.

2.2. Conseil d'Administration

Attribution :

Le conseil d'Administration est l'organe consultatif de l'association

Il émet des avis surs :

- ✓ Le plan d'action élaboré par le comité Exécutif
- ✓ Les rapports d'activités et des finances
- ✓ La conformité entre les activités prévues ou réalisées et l'esprit des statuts et lois internes des pays dans lesquelles sont implantées les compagnies travaillant dans les domaines des mines, des hydrocarbures et de l'eau.
- ✓ L'élaboration et l'exécution du budget annuel.
- ✓ Il statue en cas de divergences d'interprétation des statuts ainsi que des autres documents de l'organisation comme le règlement interne et les mesures d'application ;
- ✓ Un avis favorable du conseil d'administration est requis pour les rapports annuels produits par le comité Exécutif pour être présenté devant l'Assemblée Générale et le tiers concernés ;
- ✓ La nomination des membres du comité Exécutif autres que le Directeur Exécutif qui lui est élu par l'Assemblée Générale.



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
 « ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

2.2.1. Composition

- ✓ Le conseil d'Administration est composé de cinq membres dont le Directeur Exécutif en exercice pour y représenter le comité exécutif
- ✓ Les quatre autres membres sont proposés par le comité Exécutif et cooptés par l'Assemblée Générale sauf dans le nouveau mandat
- ✓ Le président et son vice-président désignent de commun d'accord, un trésor, un secrétaire et un chargé des questions juridiques
- ✓ Au cas où la nomination d'une personne donnée serait contestée, le comité sera invité par lettre motivée, à proposer un autre nom.
- ✓ Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent exercer plus de deux mandats consécutifs au même poste.

2.3. Comité exécutif

Attribution :

- ✓ Le comité exécutif est l'organe de gestion courante.
- ✓ Il veille au respect des statuts, des règlements intérieurs, des lois nationales ainsi que des règles d'éthiques relatives aux organisations non gouvernementales.
- ✓ Il définit les politiques de gestion de l'organisation compte tenu des grandes orientations définies par l'Assemblée Générale.

Le comité Exécutif est composé de cinq directions à savoir :

- Il existe trois programmes au sein de ADRAF animés par des directeurs : la transparence et la Gestion des revenus, Protection de l'environnement et des écosystèmes et le plaidoyer.
- Les directions planifient, mobilisent les ressources et exécutent les activités relevant de leurs matières conformément au contenu à définir ultérieurement et au plan d'action de l'organisation.
- Le Directeur Administratif et Financier tient les comptes de l'organisation à jour conformément au manuel de procédure, d'engagement et de justification des dépenses.

1.3. Structure organisationnelle

Conseil d'Administration



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
« ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

Contacts : Mail : adrafinfos@gmail.com Tél : +243823846783 ou +243 970878338 Avenue de la libération, quartier Kalubwe, commune de Lubumbashi, ville de Lubumbashi, province du Haut-Katanga/RDC

- Madame Esther KAZADI MWANZA, Présidente du Conseil d'Administration
- Madame OTEMA OTSHUDI, Vice-Présidente

Comité Exécutif

- Madame Raissa TSHINGWEL, Directrice Exécutive
- Monsieur Laurent KAZADI KABALA, Responsable du Suivi technique
- Monsieur Leonard OTHUDI, Chargé de l'Administration et des Finances
- Monsieur NDUMBA KASHALA, Chargé de la Planification, du Suivi et de l'Évaluation

Autres membres

- Madame Angel Poverello KASONGO, Responsable du Bureau ADRAF International
- Madame ILUNGA KABEYA Francine

1.4. Coordonnées

- Siège : Lubumbashi, Haut-Katanga, République Démocratique du Congo
- Adresse : 5176, Route Kasapa, Lubumbashi (Référence : arrêt Dispensaire, en face de l'église BIMA). Cette adresse constitue le siège actuel des bureaux de l'organisation.

2. ACTIVITÉS DE GOUVERNANCE

2.1. Assemblée Générale Extraordinaire (février 2026 – bilan 2025)

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 12 février 2026 en mode hybride (présentiel et en ligne), conformément aux statuts de l'organisation.

Principales décisions :

- Validation du bilan des activités 2025 ;
- Adoption des orientations stratégiques 2026-2027, incluant une thématique spécifique sur l'agriculture durable ;
- Admission de nouveaux membres ;
- Nomination des membres du Comité Exécutif ;
- Décision d'ouverture d'un bureau ADRAF International en France.

Nouveaux membres admis :

- Monsieur Leonard OTHUDI
- Monsieur NDUMBA KASHALA
- Madame Angel Poverello KASONGO



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
 « ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

- Madame ILUNGA KABEYA Francine

3. ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES 2025

Au cours de l'année 2025, ADRAF/ASBL a mis en œuvre plusieurs activités en lien avec ses axes stratégiques.

3.1. Renforcement des capacités et formation

- Organisation d'une formation sur la rédaction de projets bancables à l'intention des organisations de la société civile et des institutions universitaires ;
- Organisation d'une formation sur la production de champignons pleurotes à l'intention des membres d'EKA HOLDING.

3.2. Recherche et études

- Réalisation d'une étude sur l'identification des besoins en formation dans les villages de Sokotela, Kitondo et Shindaika ;
- Production de semences (mycélium) et analyse socio-économique de la filière des champignons dans le Haut-Katanga ;
- Collaboration avec deux chercheurs de l'Université de Lubumbashi pour la compilation et l'analyse des données.

3.3. Appui logistique et opérations terrain

- Organisation des missions de terrain ;
- Prise en charge des déplacements et des indemnités journalières ;
- Séjours de suivi et d'évaluation des activités.

4. RÉSULTATS OBTENUS

- Renforcement des capacités techniques des acteurs locaux en montage de projets ;
- Identification des besoins prioritaires des communautés rurales ;
- Amélioration des connaissances sur la filière champignon dans le Haut-Katanga ;
- Mise en place d'une base de données et d'analyses pour les interventions futures ;
- Renforcement des partenariats académiques et institutionnels.

5. SITUATION FINANCIÈRE 2025

5.1. Budget global

- Budget prévisionnel : 76 380 USD
- Budget exécuté : 76 520 USD
- Écart : -140 USD (lié à des ajustements opérationnels)



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
 « ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

5.2. Principales dépenses

- Fonctionnement et charges : 49 670 USD
- Activités : 18 480 USD
- Déplacements : 4 520 USD
- Communication : 2 650 USD

5.3. Observations

Certaines activités n'ont pas été réalisées en raison d'un manque de financement, notamment l'étude socio-économique des femmes sur le corridor de Lobito.

6. PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (2025)

- Fondation Roi Baudouin
- Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)
- Fonds propres de l'organisation

7. PERSPECTIVES 2026-2027

Pour la période 2026-2027, ADRAF/ASBL prévoit :

- Le renforcement de ses axes stratégiques ;
- L'extension de ses activités à l'international (ouverture du bureau en France) ;
- La mise en œuvre de projets structurants dans les domaines de l'agriculture, du climat et de l'autonomisation économique.

8. BUDGET ANNUEL DES ACTIVITES PAR THEMATIQUE (2026)

Thématique	Budget annuel (USD)
Autonomisation économique des femmes et entrepreneuriat	78 000
Promotion et protection des droits des femmes et des enfants	76 000
Transition énergétique, changement climatique et environnement	70 000
Gouvernance des ressources extractives	90 000
Agriculture durable et sécurité alimentaire	85 000
Total	399 000



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
« ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*

9. Analyse

Cette analyse porte sur les principales initiatives ayant contribué au renforcement du contrôle de gestion et du suivi des activités d'ADRAF/ASBL.

En 2025, l'organisation a poursuivi la consolidation de ses mécanismes de gestion interne, notamment à travers l'amélioration des procédures administratives, du suivi des performances et de la mobilisation des ressources.

Le Conseil d'Administration prend acte des résultats obtenus, du plan d'amélioration continue mis en œuvre ainsi que des efforts consentis en matière de gouvernance, de transparence et de gestion des risques.

10. Conclusion

Le Conseil d'Administration constate qu'ADRAF/ASBL a mis en œuvre ses activités de manière globalement satisfaisante et conforme à son mandat. L'organisation a renforcé son rôle dans le développement des capacités, la production de connaissances et la mise en réseau des acteurs.

Les évaluations internes ont mis en évidence la pertinence des actions réalisées, ainsi que la valeur ajoutée de l'équipe technique dans la mise en œuvre des activités sur le terrain.

ADRAF/ASBL demeure engagée à renforcer son impact et à consolider ses interventions en faveur du développement durable et inclusif.

Fait à Lubumbashi, le 13 janvier 2026

Pour PC ADRAF/ASBL

Version web - original signé et cacheté
disponible sur demande auprès d'ADRAF/ASBL



SUSTAINABLE ACTION FOR AFRICAN NATURAL RESOURCES
ACTION DURABLE POUR LES RESSOURCES NATURELLES AFRICAINES
« ADRAF /ASBL » / *La Durabilité, au Centre de Notre Action.*